

GAELLE D.

Avocate

SELARL Duplantier - Mallet-Giry - Rouichi (Orléans)



Pouvez-vous décrire les principales MISSIONS que vous exercez dans le cadre de votre emploi actuel ?

Je suis avocate dans un cabinet généraliste dans lequel je traite plus particulièrement des dossiers en droit pénal et droit des étrangers : je reçois donc des clients, étudie leur dossier, les conseille sur les démarches à entreprendre ou la défense à adopter, rédige des conclusions ou des recours devant une juridiction, plaide leur dossier, etc.

Pouvez-vous nous raconter votre PARCOURS d'études et vos expériences professionnelles depuis l'obtention de votre licence ?

Après ma licence, j'ai effectué une maîtrise en droit public à Paris II puis un DESS d'administration internationale toujours à Paris II. Parallèlement au DESS, j'ai suivi les cours de l'IEJ (Institut d'Etudes Judiciaires) et ai passé l'examen d'accès au CRFPA (Centre Régional de Formation Professionnelle d'Avocats) pour intégrer l'école d'avocats de Paris, examen que j'ai réussi si bien que j'ai intégré l'EFB (Ecole de Formation du Barreau) à Paris. J'ai ensuite cherché un poste de collaboratrice pour pouvoir prêter serment, poste que j'ai trouvé à Orléans. Mon patron ayant décidé de quitter la profession alors que j'avais à peine 1 an et demi de Barreau, j'ai racheté son cabinet avec 3 autres avocats avec lesquels je me suis associée. Nous nous sommes séparés d'une associée il y a quelques années mais sinon j'exerce toujours au sein du même cabinet en qualité d'associée avec 2 autres associés.

Pouvez-vous nous indiquer ce que la LICENCE vous a apporté ?

La licence en droit m'a permis d'approfondir mes connaissances en droit et de découvrir un aspect plus pratique et concret du droit car c'est en 3e année qu'on commence à pouvoir mettre en pratique ses connaissances. C'est d'ailleurs à la fin de la licence que j'ai effectué mon premier stage directement dans le domaine du droit, dans un cabinet d'avocats.